



Libre Pensée

Fédération de Paris

Siège Social : 10-12 rue des Fossés Saint Jacques 75005 Paris

Président : OLIVIER GALANOPOULO

Secrétaire : CHRISTOPHE BITAUD



Supplément au N° 635 de la Raison

Prix : 2€

Déposé le 22 novembre 2018

TOUT EST POSSIBLE

Tout est possible pourrait-on dire en cette fin d'année 2018. Que voit-on ? Soixante-treize ans après sa condamnation à mort et son indignité nationale, Pétain est honoré par Emmanuel Macron, ci-devant Président de la République. Le Seigneur de l'Élysée prétend pourtant opposer les « progressistes » contre les « nationalistes » aux prochaines élections européennes. Quel progressiste !

Oui, tout est possible. Ne voit-on pas le même Emmanuel Macron et sa cour transformer les cérémonies du centenaire du 11 novembre en fête guerrière honorant Clémenceau le briseur de grève, l'homme des traités de Versailles, du Trianon et de Sèvre qui posaient les bases de nouvelles guerres en Europe ?

Tout est possible, ne voit-on pas sa Majesté et sa cour voulant rendre la loi de 1905, pilier de la démocratie en France, compatible avec un concordat avec un Islam dit de France, et ainsi d'en détruire les fondements mêmes de la séparation des Églises et de l'État, au profit de la puissante d'entre elles, l'Église catholique ? Il faut remonter à 1941, sous le régime de Pétain, régime de collaboration avec les Nazis, pour trouver une telle attaque contre la loi de 1905 ! Certes les atteintes à la laïcité de l'École et de l'État n'ont pas manqué depuis 1958 avec l'avènement de la 5^{ème} République. La première d'entre elles

restant la loi Debré de financement par la République des écoles sous contrat, à plus de 90 % confessionnelle.

Tout est possible et pourtant rien n'est perdu. Alors que ce gouvernement de plus en plus isolé, en pleine crise, tente l'inconcevable, la mobilisation des Libre penseurs et plus largement des laïques et des pacifistes commence à prendre forme.

Comme l'a relevé la Fédération Nationale de la Libre Pensée, ce sont 123 rassemblements pacifistes ayant regroupé 10 000 citoyens qui ont eu lieu pour le centenaire du 11 novembre à l'initiative des Fédération départementales. La Fédération de Paris a apporté sa pierre à cette mobilisation en regroupant des Libres Penseurs et pacifistes à la Mairie du 11^{ème} arrondissement en l'honneur d'Eugène Abadie, fusillé pour l'exemple natif du 11^{ème}.

Oui, tout est possible pour les militants, les combattants, les résistants !

Oui, nous érigerons le Monument de Chauny à la mémoire des fusillés pour l'exemple.

Oui, nous sauverons la loi de 1905 !

SOMMAIRE

Pages 1 :

ÉDITORIAL : TOUT EST POSSIBLE

Page 2 :

LA LOI DE 1905 MENACÉE

Page 3 :

CONFÉRENCE JEUDI 13 DÉCEMBRE :

RENOUER AVEC L'ŒUVRE RÉVOLUTIONNAIRE DE NOS

AÎNÉS

Page 4 :

LA LETTRE DU TRÉSORIER

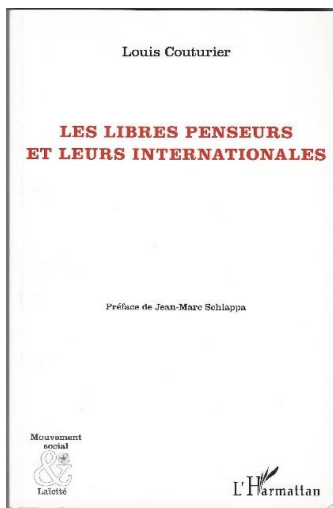
Ce gouvernement, son Président, sont minoritaires dans ce pays, de quel droit osent-ils remettre en cause les fondements de la République une, indivisible, démocratique, sociale et laïque ?

Tout est possible car nous réussissons la manifestation du vendredi 7 décembre 2018 à 18 heures, à la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France.

Les Fédérations départementales de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne la préparent. Mais n'en doutons pas, la Fédération de Paris à une responsabilité particulière dans cette mobilisation. Nous la prendrons !

Unité des laïques ! Ne touchez à la loi de 1905 ! Vive la Libre Pensée !

Olivier GALANOPOULO



LES LIBRES PENSEURS ET LEURS INTERNATIONALES PAR LOUIS COUTURIER

Ce livre rapporte l'histoire des combats contre « l'internationale noire », avec de nombreuses archives inédites à l'appui. Louis Couturier relate l'histoire des internationales de la Libre Pensée, du 19ème siècle à nos jours, en soulignant le rôle de nombreux hommes et femmes de tous les continents. Celle des avancées et des difficultés des organisations de la Libre Pensée et de leurs internationales.

L'intention de Louis Couturier est explicite « Permettre une meilleure approche du passé des Libres penseurs et de leur internationales peut donner d'utiles moyens de construire l'avenir ». On ne peut mieux dire. J'encourage les libres penseurs à s'en instruire.

Claude Dubois

Les libres penseurs et leurs internationales par Louis Couturier, Éditeur L'Harmattan, 35€

SOLIDARITÉ et CHARITÉ... LA LOI DE 1905 MENACÉE.

La Libre Pensée défend une conception de la laïcité reposant sur la séparation des églises et de l'État et d'où est exclue toute domination de la religion sur la société civile. Or un grand nombre d'associations subventionnées par les collectivités locales, les régionales et l'État, sont d'essence confessionnelle.

La privatisation des services publics se fait bien évidemment au profit d'organismes privés. On y retrouve dans le domaine social, un grand nombre d'associations caritatives parmi lesquels des associations d'essence confessionnelle dont 90 % d'entre elles sont liées d'une façon ou d'une autre à l'église catholique.

Les associations caritatives prétendent se rendre indispensables dans une société qui génère de plus en plus de pauvreté et de misère. L'État, tel qu'il est conduit, s'appuie d'ailleurs sur leur activité de charité pour détruire les organismes de solidarité. Il y a en quelque sorte un cercle vicieux destructeur de la République sociale et de la laïcité. La conduite des affaires par l'État, par les régions, les communautés de communes, les métropoles, en s'attaquant aux organismes publics de solidarité, accentue jour après jour la misère, d'autant plus que le système de production dominant génère de moins en moins d'emplois et donc de plus en plus de précarité et de pauvreté. Cette conduite permet ainsi aux organismes caritatifs associatifs de se développer et dont, rappelons-le encore, un grand nombre d'entre eux sont d'essence confessionnelle. Le secours catholique ou le secours Islamique, et bien d'autres, assurent ainsi la présence et l'influence de l'Église Catholique ou celle de l'Islam dans la société civile par la vertu de la charité. « ... En fait de bien-être social, c'est de misère et de charité qu'il s'agit. Les religions s'y épanouissent, les multiples associations caritatives sont invitées à suppléer le désengagement social de l'État, tandis que la misère s'accroît... »¹.

Les élus qui subventionnent les associations d'essence confessionnelle, encouragent leur développement, alors que l'État se dérobe. Soyons clairs : en aucun cas nous nous dressons contre les associations caritatives ou autres. Nous dénonçons par contre élus et pouvoirs publics qui subventionnent les associations liées aux églises et aux religions, ce faisant, ils aident non seulement les églises à prendre de plus en plus d'influence dans la société civile mais ils détruisent les droits sociaux, au profit de la charité, charité derrière laquelle se cachent les dogmes dispensés par les religions. Ils s'en prennent à la séparation des églises et de l'État, à la liberté de conscience, à la loi du 9 décembre 1905. Celle-ci est d'autant plus importante à défendre qu'elle constitue un point d'appui pour résister aux contre réformes sociales.

Claude Dubois

Mobilisons-nous pour nous opposer à la modification de la loi du 9 décembre 1905, annoncée par le chef de l'État, en participant nombreux au rassemblement devant la préfecture de Paris, le 7 décembre².

« La Libre Pensée est laïque, démocratique et sociale, c'est-à-dire qu'elle rejette au nom de la dignité de la personne humaine, ce triple joug : le pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique et du capital en matière économique. » (Ferdinand Buisson)³

¹ Jean-Sébastien Pierre, la Raison avril 2018.

² Préfecture de Paris 5 Rue Leblanc, 75015 Paris. La Libre Pensée appelle les laïques et leurs associations, les démocrates et les républicains, le mouvement ouvrier et syndical à s'unir contre cette forfaiture. Elle les appelle à s'associer aux rassemblements laïques devant toutes les préfectures les 8 et 9 décembre 2018. Première étape de la mobilisation laïque.

³ Dans les résolutions de F. Buisson votées à Rome en 1904

Renouer avec l'œuvre révolutionnaire et démocratique de nos aînés :

Mettre en œuvre une Assemblée Constituante souveraine



Conférence le jeudi 13 décembre, 18h30

À la Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau Paris 10ème
Salle Louise Michel

Avec André Bellon Libre-penseur

**Ancien Président de la Commission des affaires étrangères de
l'Assemblée nationale**

Président de l'Association pour une Constituante

Une crise sociale et politique d'une rare acuité traverse le pays. Comment en sortir ?

Nous livrons ci-dessous le texte adopté par le Congrès national de la Libre Pensée de Saint-Herblain (44) :

Le constat est clair : la Ve République est bonapartiste, antidémocratique, antisociale et anti laïque. Elle est conçue pour mettre en œuvre le corporatisme totalitaire. Ce ne sont ni les différents présidents, ni les différents gouvernements qui adoptant et s'adaptant à ces institutions ne pourront en changer le caractère réactionnaire, le fondement antidémocratique. Cette « monarchie élective », reposant sur le recours à « l'homme providentiel », est très éloignée des principes fondateurs de la République. Elle a, dès sa mise en œuvre, accéléré les attaques contre l'École publique laïque, mais aussi contre la liberté de conscience, la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté syndicale. En soixante ans de Vème République, nombre de ces libertés ont été écornées, malmenées, remises en cause.

La laïcité n'a pas échappé à ces tentatives de destruction et d'effritement. C'est sans compter sur la résistance des militants laïques, dont ceux de la Libre Pensée, qui face à la Laïcité trahie, ont su préserver l'essentiel. Cependant, la Vème République continue son œuvre de sape.

Dès lors, pour sauver la laïcité, qui est un des piliers de la démocratie, il faut donc liquider les institutions de la Ve République qui ne sont aujourd'hui que la transcription nationale des institutions de l'Union européenne : l'Europe vaticane, telle que l'on appelle des générations entières de libres penseurs. La République ne peut être que la « chose commune » (« res publica ») aux citoyens, pas l'instrument des lobbys capitalistes et cléricaux, qui hantent les couloirs de l'Union européenne.

« La démocratie, c'est un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple » (Abraham Lincoln). Il faut redonner la parole au peuple. Il convient donc de renouer avec l'œuvre révolutionnaire et démocratique de nos aînés : mettre en œuvre une Assemblée Constituante souveraine dont le peuple décidera librement la forme et le contenu. « La souveraineté réside dans le peuple ; elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable » (article 25, Constitution 1793), elle ne peut résider ailleurs, ni dans les couloirs de la Commission européenne, ni dans les bureaux de la Banque Centrale, du FMI, de l'Élysée ou de Matignon.

Jean Jaurès, dans un discours de 1898, nous dit que le seul moyen de sauver la République laïque, « c'est d'aller à la République vraie, à la République du peuple, à la République sociale ».

Cette République sera celle :

- Qui sera avant tout sociale, car l'émancipation des travailleurs doit être en premier lieu économique
- Qui donnera les moyens concrets aux travailleurs de mettre en œuvre les principes républicains fondamentaux de liberté, d'égalité et de laïcité
- Qui rétablira dans sa plénitude la loi de 1905 et luttera contre le rétablissement des privilèges des religions en rejetant toute politique d'exception de type concordataire
- Qui redonnera tous leurs moyens aux services publics qui sont à la base de la justice sociale
- Qui redonnera tous ses moyens à l'École publique et laïque en abrogeant la loi Debré et toutes les lois anti laïques et qui répondra au mot d'ordre : « Fonds publics à l'École publique, Fonds privés à l'école privée ».
- Qui luttera contre toute dérive corporatiste et communautariste et contre l'individualisation des rapports sociaux
- Qui rétablira la République dans son unité, garante de l'égalité entre les citoyens
- Qui garantira toutes les libertés individuelles et en premier lieu l'absolue liberté de conscience



Libre Pensée

FÉDÉRATION DE PARIS

10-12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 Paris - Tél. : 01 46 34 21 50

(RE)ADHÉSION 2019 : Le combat pour la laïcité doit toujours continuer.

Paris, décembre 2018

Chers ami(e)s, Chers camarades,

La fin de l'année approche et l'année 2019 ne tardera plus à arriver et ce sera le moment où **vous pourrez renouveler votre adhésion, dont le montant a été fixé pour 2019 à :**

- ✓ **84€ (y compris l'abonnement à « La Raison » au tarif préférentiel pour les adhérents),**
- ✓ **99€ (en sus abonnement à la revue « l'Idée Libre » tarif préférentiel pour les adhérents),**
- ✓ **28€ pour la carte « Jeune » (y compris l'abonnement à « La Raison »);** bien entendu, vous pouvez verser plus si vous le souhaitez, et régler en plusieurs fois, comme cela s'est toujours pratiqué.

Comme vous en avez été informés par nos bulletins durant l'année passée, nous poursuivons inlassablement notre combat, actions et interventions pour le respect de la laïcité à Paris, particulièrement sur l'attribution de subventions à des associations religieuses, culturelles ou pseudo culturelles, dont nous avons établi la liste chaque année depuis 2015, dans nos derniers bulletins (qui par leur caractère répétitif représente une véritable déviance pro-concordataire), la réhabilitation des fusillés pour l'exemple (à Paris pour le soldat Louis-Eugène Abadie), mais aussi par l'organisation de nos conférences et banquets libres penseurs.

Par conséquent, vous comprendrez bien, que la bonne tenue des cotisations est une question cruciale, non seulement pour l'activité de notre fédération, son indépendance, mais aussi pour son poids fédéral au sein de la fédération nationale.

En outre, ces dernières années nous avons assisté à un accroissement des atteintes et attaques contre la laïcité (burkini, attentats, crèches de Noël, extension du concordat...), autant de récupérations et manipulations de tous les faussaires et fossoyeurs de la laïcité, dignes héritiers de ceux qui l'ont trahi et dévoyé depuis des décennies, en contournant et amoindrissant sans cesse la loi de 1905.

Mais depuis cette année s'ajoute la déclaration du président Macron à la conférence des évêques de France pour : « réparer les liens entre la République et L'Église », puis que celui-ci se prosterne devant le pape en tant que chanoine de Latran, et que dernièrement certains de ses ministres se déclarent favorables à la modification de la loi de 1905, tous ces agissements sont de véritables déclarations de guerre contre la séparation des Églises et de l'État, contre la Laïcité et la Liberté de conscience.

Ces combats que nous avons menés doivent être poursuivis sans relâche pour les mois et les années à venir, et la Fédération de Paris doit y prendre toute sa place, comme elle l'a toujours fait.

Chèque à l'ordre de : « Libre Pensée de Paris », le règlement est à adresser à :

Yves BARBARANT- 16, rue Simonneau - 92110 Clichy

(Tel : 06 86 04 99 85 //adresse mail : yves.barbarant@gmail.com)

Par virement : IBAN FR32 2004 1000 0111 7213 7T02 036-BIC : PSSTFRPPPAR

Comptant sur votre attachement Laïque et Républicain, et à la bonne marche de notre fédération, nous vous adressons nos salutations libres penseuses les plus fraternelles.

À bas la calotte, À bas tous les dogmes, vive la sociale ! (Et vive les banquets !)

Pour le bureau, le Président,

Olivier GALANOPOULO

le Trésorier,

Yves BARBARANT